

## Finale régionale Natathlon Avenirs

- catégories : F 10 et moins (2008 et après) & G 11 et moins (2007 et après)
- plage d'engagement sur Extranat: J-8 à J-2
- publication des engagés : J-1

**Type de compétition :** Compétition d'animation

**Gestion informatique :** La gestion de la compétition est à la charge de l'organisateur de secteur avec l'outil ExtraNat pocket.

**Intégration des résultats sur Extranat :** gérée par l'organisateur.

**Ouverture de la compétition :** Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

**Date et horaire de la réunion d'organisation** (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

**Équipements :** Bassin de 50 m ; 8 couloirs; Chronométrage automatique ; Bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

**Médical :** le cas échéant à préciser.

### Détail des épreuves :

- nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m
- dos : 50m, 100m
- brasse : 50m, 100m
- papillon : 50m, 100m

**Jury :** Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN et de la LNR, la désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

**Mode de participation :** nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2008 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2007 et après), titulaires du Pass'compétition NC.

**Mode de qualification :** Les 8 premières filles âgées 9 ans (nées en 2009) et les 16 premières filles âgées de 10 ans (nées en 2008) ; les 8 premiers garçons âgés 9 ans (nés en 2009), les 8 premiers garçons âgés 10 ans (nés en 2008) et les 16 premiers garçons âgés de 11 ans (nés en 2007) suivant le classement à la table de cotation FFN sur l'ensemble des épreuves individuelles des plots 1, 2, 3 et 4, soit ayant réalisés l'ensemble des épreuves (5) sur les quatre plots.

**Modalité d'engagements :** Les nageuses de 9 ans et moins et les nageurs de 10 ans et moins ne peuvent être engagés que sur les épreuves de 50m et le 200m NL, et les nageuses de 10 ans et les nageurs de 11 ans ne peuvent être engagés que sur les épreuves de 100m et le 400m NL.  
Pas de limite d'engagement.

**Récompenses** (gérées par l'organisateur) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

**Transmission et publication des résultats** : traitées par l'organisateur pour la mise en ligne des résultats.

- ***Date limite de réclamation*** : À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- ***Date de validation définitive*** : Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

**Programme et horaires** : Cf. Championnats de La Réunion en bassin de 50m